



HAL
open science

Se-ki en créole mauricien

Muhsina Alleesaib

► **To cite this version:**

Muhsina Alleesaib. Se-ki en créole mauricien : l'émergence d'un pronom. Modèles linguistiques, 2008, 57, pp.11-33. halshs-00684212

HAL Id: halshs-00684212

<https://shs.hal.science/halshs-00684212>

Submitted on 30 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

n°?

Se-ki en créole mauricien : l'émergence d'un pronom

Muhsina Alleesaib (manuscrit auteur)

Cette étude* contribue à la description de la séquence *se-ki* qui apparaît dans les syntagmes nominaux (DP) relativisés en créole mauricien : il s'agira de déterminer si cette séquence peut être analysée comme un pronom. Pour cela, j'étudierai les propriétés morphosyntaxiques de cette séquence, en soulignant le parallélisme avec les syntagmes nominaux relativisés dont le pivot est un nom. *Se-ki* est caractéristique des relatives à pivot fonctionnel : tout en étant composé de deux éléments identifiables, il a tendance à être orthographié en un seul mot. Cet usage des locuteurs mauriciens suggère que leur grammaire interne traite cette suite comme un seul mot phonologique. Avant d'aborder les emplois de *se-ki*, je présenterai quelques éléments de la structure du syntagme nominal simple en créole mauricien, puis les emplois de *se* et de *ki*. Je présenterai une analyse de la structure de la suite *se-ki* en m'appuyant sur la distribution des déterminants, et je terminerai par quelques considérations sur l'interprétation des DP relativisés où elle apparaît.

1 Le problème

Les deux phrases suivantes contiennent chacune un DP (syntagme nominal) relativisé.

- [1] Ramas [papye ki inn tonbe la.]
ramasser papier KI PERF tomber DET
'Ramasse(z) le papier qui est tombé.'
- [2] Ramas [se-ki inn tonbe la.]
ramasser SE-KI PERF tomber DET
'Ramasse(z) ce qui est tombé.'

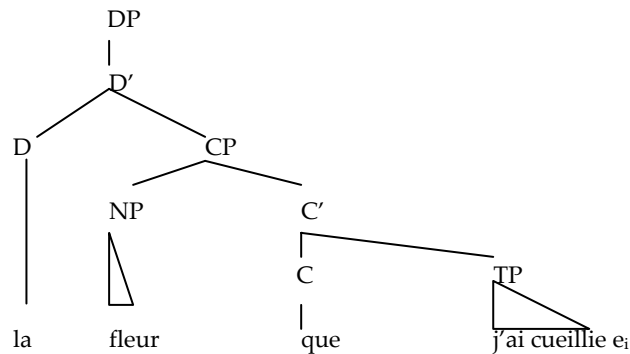
Dans [1], le DP relativisé est construit avec un pivot lexical (*papye*), et dans [2] avec un pivot fonctionnel : *se-ki*. Comme l'illustre l'exemple français [3], le terme *pivot* désignera désormais le constituant extrait de la relative et le terme DP relativisé (DPR), le syntagme nominal entre crochets qui contient le déterminant initial, le nom et la proposition subordonnée.

* Je tiens à remercier les personnes suivantes pour leurs commentaires sur ce texte : Anne Zribi-Hertz, Patricia Cabredo-Hofherr, Guilhem Florigny.

[3] Ramasse [DP relativisé la [feuille] qui est tombée.]
pivot

J'adopterai la théorie générale des syntagmes nominaux relativisés présentée par Kayne (1994) qui postule à la suite de Vergnaud (1973) que le nom est extrait de la proposition subordonnée pour se placer dans Spec, CP.

[4] La structure d'un DP relativisé en français selon Kayne (1994)



Dans les DP relativisés français, la proposition subordonnée (CP) se trouve à la droite du pivot et est introduite par un marqueur spécialisé, *qui* en [3] et *que* en [4]. Le travail qui suit sera basé sur deux suppositions : premièrement, la structure en [4] peut être appliquée aux DP relativisés en CM et, deuxièmement, les DP relativisés à pivot fonctionnel doivent être analysés comme ceux à pivot lexical. Il sera donc question des positions respectives de *se* et *ki* dans une telle structure, question à laquelle on peut envisager au moins deux réponses, soit qu'ils occupent ensemble une même position, soit qu'ils occupent deux nœuds distincts.

Il existe un second problème dont la solution est liée au premier, à savoir, l'orthographe *seki* en un seul mot, dont on peut se demander si elle a des justifications morphosyntaxiques. En effet, à ma connaissance, dans les textes en créole mauricien (désormais, CM), les locuteurs natifs ont tendance à écrire *se-ki* en un seul mot [5-6], contrairement au *Diksyoner kreol morisyen* (Hookoomsingh et Baker, 1987), où l'entrée lexicale est orthographiée en deux mots séparés (*se ki*).

[5] Li fer seki li ule (R. Etienne, *Otelo*).

'Il fait ce qu'il veut.'

[6] Seki nu koné, li finn travay avek u (*Bord la mer*)

'Ce que nous savons, (c'est qu') il a travaillé avec vous.'

Le CM étant une langue orale non standardisée, son orthographe n'est pas fixée, ce qui permet de supposer qu'un usage particulier révèle les jugements intuitifs portés par les usagers sur les expressions qu'ils transcrivent. Le linguiste peut donc se demander s'il existe des raisons d'analyser *se-ki* comme un mot phonologique, en dépit de la possibilité que ses deux morphèmes composants semblent occuper (cf. [2]) des positions syntaxiques différentes. Faut-il analyser *se-ki* comme un pronom complexe, un

peu comme *celui* en français ou *whatever* en anglais ? Peut-on affecter cette expression à une catégorie particulière ? Dans la mesure où *se-ki* est 'nominal' (puisqu'il fournit le pivot d'un DP relativisé) et constitué uniquement d'éléments fonctionnels, il semble un bon candidat pour la catégorie *pronom*. Il existe cependant des proformes qui occupent des positions nominales mais ne sont pas des mots, par exemple *n'importe quil/quoi* en français, dont l'orthographe en plusieurs mots est conventionnelle et apprise comme telle par les usagers. Si *se-ki* était un mot dans la grammaire (et pas seulement à l'écrit), cette expression illustrerait de façon intéressante l'émergence d'un pronom. Pour répondre à ces questions, il convient d'analyser chacune des composantes de *se-ki* (*se* et *ki*), et par ailleurs, les propriétés des DP relativisés.

Dans les prochaines sections, je considérerai la distribution de *se* et de *ki* séparément (sections 2-4). Afin de proposer une analyse de *se-ki*, le parallélisme entre les DPR à pivot lexical et fonctionnel sera dégagé (section 5). Enfin, je proposerai dans la section 6 des arguments montrant que *se* occupe la position du pivot au sein du DPR.

2 Esquisse de la structure du syntagme nominal en CM.

2.1 Les pronoms

Le genre flexionnel a disparu en CM (comme dans les autres créoles à base française) aussi bien dans les pronoms que sur les noms, déterminants ou adjectifs.

- [7]a Corinne/André, *li* pa dakor.
C./A. 3SG NEG d'accord
'Corinne/André, elle/il n'est pas d'accord.'
- [7]b Corinne/André *kurt*
C./A. court
'Corinne/André est court(e) (= de petite taille).'
- [7]c Corinne *enn* madam, André *enn* misje.
C. un femme A. un homme
'Corinne est une femme, André est un homme.'

Les pronoms ne sont spécifiés morphologiquement ni pour le genre morphologique, ni pour le genre sémantique (sexe).

2.2 Les noms nus et le déterminant *enn*

La grammaire du CM permet l'occurrence de noms nus, c'est-à-dire de noms non déterminés. Un nom nu peut être interprété comme un SN défini, comme le nom *sat* dans la deuxième phrase du récit (8).

- [8] Enn fwa ti ena enn sat.
une fois PASS avoir un chat
Sat truv enn vje bonnfam.
chat voir un vieux bonne-femme
'Il était une fois un chat. Le chat aperçoit une vieille bonne-femme.'

La première phrase de (8) et l'exemple (7c) contiennent par ailleurs le morphème *enn* 'un(e)' qui, comme son étymon français *un*, est tantôt un cardinal, tantôt un 'article indéfini'.

2.3 Le déterminant *la* et le démonstratif

Le déterminant LA, parfois étiqueté défini, est strictement final dans le DP. Dans l'exemple suivant, il signale que le référent 'chanteur' est ancré spatio-temporellement à la situation (concert).

- [9] Jer nu inn ekut enn konser.
 Hier 1PL PERF écouter un concert
 [DP Santer la] pa ti konn sante.
 Chanteur DET NEG PASS savoir chanter
 'Hier, nous avons assisté à un concert. Le chanteur n'était pas bon.'

Le fait que *la* occupe la position finale dans son DP est illustré en [10] :

- [10]a Met simiz ble la.
 mettre chemise bleu DET
 [10]b *Met simiz la ble.
 mettre chemise DET bleu
 'Mets la chemise bleue.'

En raison de l'effet d'ancrage spatio-temporel qu'il induit (effet qui est aussi présent en haïtien, cf. Zribi-Hertz et Glaude (2007)), *la* interdit l'interprétation générique ; nous verrons plus loin que sa présence dans les DPR en *se-ki* produit aussi des effets sémantiques particuliers.

- [11]a Elefan ena tronp.
 Elephant avoir trompe
 'L'éléphant (espèce) a une trompe.' [type, *token]
 [11]b Elefan la ena enn tronp.
 Elephant DET avoir un trompe
 'L'éléphant (individu) a une trompe.' [*type, token]

Le déterminant *la* est obligatoire dans les syntagmes nominaux démonstratifs : son absence rend l'exemple en [12a] inacceptable.

- [12]a *Met sa sapo.
 [12]b Met sa sapo la.
 mettre DEM chapeau DET
 'Mets ce chapeau.'

2.4 La marque de pluralité *bann*

Le CM a développé un marqueur de pluralité *bann*, à partir d'un nom lexical (*bann*) voulant dire 'bande, groupe' et d'une expression de quantité *enn bann*, dont l'emploi a survécu en mauricien contemporain. La description de ses effets interprétatifs est pertinente pour ce qui suit parce qu'il peut apparaître dans les DPR en *se-ki*.

- [13] Enn bann futborler inn vini.
 un BANN footballeur PERF venir
 (i) 'Un groupe de footballeurs est arrivé.' [nom lexical]
 (ii) 'Une quantité (= un tas) de footballeurs sont arrivés.' [nom de quantité]

La phrase [13] est ambiguë entre une lecture où *bann* est compris comme un nom lexical ('bande') et une autre où il est compris comme un nom de quantité. A la différence des créoles d'Haïti et des Antilles Françaises, où les marqueurs de pluralité *yo* (HAI) et *sé* (GUA/MART) sont solidaires d'une

interprétation définie, *bann* permet en CM une lecture indéfinie [14a). Il peut aussi apparaître dans un DP défini [14b).

- [14]a - Ki Mala inn aste lafwar ?
 QU M. PERF acheter marché
 - Li inn aste (bann) legim.
 3SG PERF acheter PL légume
 'Qu'est-ce que Mala a acheté au marché ? Elle a acheté des légumes.'
- [14]b Bann legim la kut ser.
 PL légume DET coûter cher
 'Les légumes (en question) coûtent cher.'

Dans une phrase à TMA zéro, un sujet nu peut prendre une lecture 'espèce' : dans le même contexte, *bann* + NP signale une quantification universelle sur un ensemble spatiotemporellement ancré. Par exemple, on interprète la phrase [15a) comme portant sur les légumes d'une période particulière et/ou d'un lieu particulier.

- [15]a Bann legim kut ser.
 PL légume coûter cher
 '(En ce moment) les légumes, ils coûtent cher.'
- [15]b Legim kut ser.
 légume coûter cher
 'Les légumes, ça coûte cher.'

Nous observerons un effet interprétatif analogue dans les DPR en *se-ki* avec *bann*.

3. La nature de *se* et de *sa*

Une variante de la forme *se-ki* est *sa-ki*, supposément formé du démonstratif *sa* et de *ki*. *Sa-ki* est lui aussi orthographié en un mot :

- [16] Saki al kas ros, al kas ros,
 SA-KI aller briser pierre aller briser pierre
 'Ceux qui vont briser les pierres, vont briser des pierres
 Saki pus saret, al pus saret
 SA-KI pousser charrette aller pousser charrette
 'Ceux qui poussent la charrette, vont pousser la/les charrette(s).'
 (= A chacun sa fonction)

(Bord la mer, p. 6)

Du point de vue historique, *sa-ki* pourrait être antérieur à *se-ki* : les proverbes présentés par Baissac (1880) emploient *sa-ki* écrit à la française.

- [17] Ça qui dourmi napas pense manze.(p. 151)
 'Qui dort ne pense pas à manger.' (Qui dort dîne.)

Une enquête de type sociolinguistique permettrait de confirmer si *se-ki* et *sa-ki* sont interchangeables ; pour les besoins de cette étude, je supposerai qu'ils alternent librement à l'intérieur des DPR, comme dans l'exemple suivant.

- [18]Andre tusel inn konpran [se/sa-ki
 A. seul PERF comprendre SE/SA KI
 profeser inn montre.]

professeur PERF enseigner

'Seul André a compris ce que le professeur a enseigné.'

Sa, déjà introduit plus haut (exemple [12]), est un démonstratif ayant des emplois de déterminant et de pronom, tandis que *se* n'est jamais pronom.

[19]a Get sa .
regarder ça
'Regarde ça.'

[19]b *Get se.

Sa peut être focalisé :

[20] SA nu pa le.
DEM 1PL NEG vouloir
'Nous ne voulons pas de ÇA.'

Il entre aussi dans des constructions identificationnelles :

[21] Helen Mirren enn aktris sa.
H. M. un actrice DEM
'Helen Mirren, c'est une actrice.'

En CM basilectal, c'est-à-dire dans la variété de créole la moins influencée par le français, le morphème *se* n'apparaît que dans la séquence *se-ki*. Toutes les autres occurrences de *se* relèvent d'un registre influencé par le français.

Se est analysé comme un nom présentationnel (presentational noun) par Henri et Abeillé (2007). Cette analyse vise à rendre compte du fait qu'il apparaît dans les constructions identificationnelles (22b,c), mais pas dans les constructions prédicationnelles (22a).

[22]a Mo ser (*enn) profeser.
POSS-1SG soeur un professeur
'Ma sœur est (*une) prof.'

[22]b Mo ser se enn profeser.
POSS-1SG soeur SE un professeur
'Ma sœur, c'est une prof.'

[22]c Mo ser sa (se) enn profeser.
POSS-1SG soeur SA SE un professeur
'Ma sœur, ça, c'est une prof.'

Dans la construction identificationnelle, une consonne épenthétique peut être insérée entre *se* et le déterminant *enn* : l'exemple (23b) illustre le fait qu'il est aussi orthographié en un mot.

[23]a Sa fim la, seT- enn dokimanter
DEM film DET SE un documentaire
lor lager Liban.
sur guerre Liban
'Ce film, c'est un documentaire sur la guerre du/au Liban.'

[23]b Le-Segner, setenn ziz ki pa fer
Seigneur SE+ENN juge KI NEG faire
preferans pou personn.
préférence pour personne
'Le Seigneur, c'est un juge qui ne favorise personne.'

[www.lavie catholique.com]

Se apparaît dans les clivées et les pseudo-clivées, qui participent des structures identificationnelles. Dans les constructions clivées, d'abord,

l'occurrence de *se* est optionnelle : il s'emploie peut-être plus facilement quand l'expression clivée est un pronom.

- [24]a (Se) MINIS TOURISM ki Vina anv zwenn.
 SE ministre tourisme KI V. vouloir rencontrer
 'C'est le MINISTRE DU TOURISME que Vina veut rencontrer.'
- [24]b (Se) LI ki inn dir mwa ale.
 SE 3SG KI PERF dire 1SG aller
 'C'est LUI/ELLE qui m'a dit de m'en aller.'

Le démonstratif *sa* est exclu des structures clivées :

- [25]a *Sa MINIS TOURISM ki Vina anv zwenn.
 [25]b *Sa LI ki inn dir mwa ale.

Dans les pseudo-clivées, la séquence *se ... ki* n'alterne pas librement avec *sa ... ki*, comme l'illustrent les phrases suivantes :

- [26]a Se-ki₁ mo kwar, se [ki₂ Rani pa
 SE-KI 1SG penser SE KI R. NEG
 kontan sintaks].
 aimer syntaxe
 'Ce que je pense, c'est que Rani ne veut pas faire de syntaxe.'
- [26]b *Se-ki mo kwar, sa [ki Rani pa
 SE-KI 1SG penser SA KI R. NEG
 kontan sintaks].
 aimer syntaxe
- [26]c Se-ki Mala rakonte se [zistwar Loulou ek Liev].
 SE KI M. raconte SE histoire loup avec lièvre
 'Ce que raconte Mala, c'est l'histoire du Loup et du Lièvre.'

De plus, la séquence entre crochets en (26a) est parallèle avec le DP qui est le complément de *se* en (26c) : dans ces deux cas, *se* sert de présentatif dans une construction présentationnelle. Ces données montrent que *se* dans sa fonction présentative ne se combine pas avec *ki* pour former une unité lexicale.

Cette section a montré que *sa* et *se* ont des emplois totalement différents, et qu'ils n'alternent que dans les DPR. Le pronom *sa* est un élément syntaxiquement et référentiellement autonome. *Se* introduit des syntagmes nominaux où il sert de support à des pseudo-clivées.

4 Distribution de *ki*

On peut subdiviser les emplois de *ki* entre les emplois pronominaux et les emplois de complémenteur.

4.1 Complémenteur /introduceur de complétive

Ki peut être un marqueur de subordination, correspondant au français *que*, comme l'illustre l'exemple suivant.

- [27] Rekeer inn dir ki tu zelev
 proviseur PERF dir KI tout élève
 bizin met pantalon ble.
 devoir porter pantalon bleu

'Le proviseur a annoncé que tous les élèves doivent porter un pantalon bleu.'

4.2 Introduceur de relative

Dans le DPR à pivot sujet ou objet, *ki* peut encore s'analyser comme un marqueur de subordination : en effet, contrairement au relatif *qui* du français, *ki* n'est pas spécifié pour le cas.

[28]a Tu etidjan; ki —i pou al aprann
 tout étudiant KI IRR aller étudier
 lafrans bizin enn viza.
 France besoin un visa

'Tout étudiant qui ira étudier en France a besoin d'un visa.'

[28]b Latab; ki Pol inn aranze —i la bizin repare
 Table KI P. PERF monter DEF falloir réparer

'La table que Paul a montée doit être réparée.'

4.3 Pronom relatif

Ki occupe en revanche une position nominale quand il est régi par une préposition, comme en (29) :

[29] [Po dan *(ki); Rima inn met lazle e; la]
 pot dans KI R. PERF mettre confiture DET
 dan bife.
 dans buffet

'Le pot dans lequel R. a mis de la confiture est dans le buffet.'

Dans ce cas, *ki* peut s'analyser comme un pronom relatif, distinct du subordonnant *ki* : il peut donc a priori assumer deux fonctions différentes à l'intérieur d'un DPR.

4.4 Pronom interrogatif

En français, les pronoms interrogatifs *qui* et *quel/quoi* sont distingués par le trait [\pm humain].

[30]a **Que** penses-tu faire ?
 [30]b **Qu'**est-ce qui manque ?
 [30]c **Qui** penses-tu appeler ?
 [30]d **Qui** est-ce qui manque ?

Dans les questions indirectes, le trait \pm humain est également spécifié.

[31]a Je me demande **qui** manque. (+hum, *-hum)
 [31]b Je me demande **qui** tu verras. (+hum, *-hum)
 [31]c Je me demande **ce qui** manque. (*+hum, -hum)
 [31]d Je me demande **ce que** tu verras. (*+hum, -hum)

Dans les interrogatives indirectes françaises, *que* est exclu et *qui* est strictement [+humain] :

[32]a* Je me demande **que** commander pour la fête.
 [32]b Je me demande **qui** { *commander/inviter } pour la fête.
 [32]c Je me demande **quoi** commander pour la fête.

Diverses expressions interrogatives sont composées avec *ki* en CM (comme dans d'autres créoles français). Les proformes interrogatives sujets sont *ki* (\pm hum) et *ki senn la* (+hum)¹

- [33]a Ki s- enn -la pe fatig Floriz so latet ?
 KI DEM un DET PROG fatiguer F. POSS-3SG tête
 'Qui est-ce qui inquiète Florise ?' [+hum]
- [33]b Ki pe fatig Floriz so latet ?
 KI PROG fatiguer F. POSS-3SG tête
 (i) 'Qu'est-ce qui inquiète Florise ?'
 (ii) 'Qui est-ce qui inquiète Florise ?' [\pm hum]

Ki et *ki senn la* peuvent incarner l'objet direct :

- [34]a Ki s- enn -la Ravi pe rode ?
 KI DEM un DET R. PROG chercher
 'Qu(i) est-ce que Ravi cherche ?' [+hum]
- [34]b Ki Ravi pe rode ?
 KI R. PROG chercher
 'Qu'est-ce que Ravi cherche ?' [\pm hum]

Ki en CM contraste avec le français *que*, puisqu'il peut dénoter un non-humain dans une interrogative indirecte.

- [35]a. Mala demann Fifi ki li pe fer.
 M. demander F. KI 3SG PROG faire
 Lit. 'Mala demande à Fifi qu'(est-ce qu')elle est en train de faire.'
 Réponses possibles:
 (i) Fifi prépare le repas. (ii) ??Un gâteau au chocolat (non-préférée)
- [35]b Mala demann Fifi se ki li pe kud.
 M. demander F. SE KI 3SG PROG coudre

'Mala demande à Fifi qu'(est-ce qu')elle est en train de coudre.' Réponse possible : Fifi coud une blouse.

- [36]a *Je me demande **que** manque.
 [36]b Je me demande **ce que** nous allons trouver.
 [36]c Je me demande **ce qui** manque.

Ces emplois pronominaux de *ki* soulignent surtout que *se-ki* n'est pas obligatoire en CM là où *ce quelqu'un* est requis en français.

Ki et *ki senn la* peuvent aussi être régis par une préposition :

- [37]a Avek ki s- enn- la Andre bizin travay?
 avec KI DEM un DET A. devoir travailler
 'Avec qui André doit travailler ?'
- [37]b Avek ki Andre bizin travay ?
 avec KI A. devoir travailler
 'Avec quoi André doit travailler ?'

¹ Baker (1977) pense qu'on peut interroger un référent [+humain] avec *ki* mais j'emploierais personnellement *ki senn-la* de préférence. Je rappelle toutefois ici la généralisation de Baker, qui rend correctement compte de la grammaire de certains locuteurs. A mon avis, il faut distinguer le fait qu'une question avec *ki* peut admettre des référents \pm animés, et la spécification de ce trait sur l'interrogatif lui-même.

L'emploi d'introducteur de relative justifie le fait que *ki* apparaît dans la suite *se/sa-ki*.

5 Analyse structurale des DPR en *se/sa-ki*

5 Analyse structurale des DPR en *se/sa-ki*

Dans cette section, je montrerai que *se* occupe en syntaxe la position du pivot au sein d'un DPR en *se-ki*. Dans cette perspective, il convient de faire l'inventaire des fonctions de l'élément extrait de la proposition relative : s'il se dégage un parallélisme entre le pivot lexical et le pivot fonctionnel, il est possible d'en conclure que *se* occupe la même position que le pivot. Le DPR en *se-ki* ne peut contenir qu'un pivot qui est soit sujet soit objet (premier ou second) : toute autre fonction est exclue.

5.1 Pivot sujet (du verbe *marse* 'marcher, fonctionner')

Le nom relativisé occupe la fonction de sujet dans les exemples suivants.

	Nisha	pou	avoy				
	N.	IRR	envoyer				
	'Nisha donnera						
[38]a	[kalkilatrɪz	ki	__z	pa	marse	la]	repare.
	calculatrice	KI	NEG	marcher	DET		réparer
	la calculatrice qui ne marche pas à réparer.'						
[38]b	[sez	ki	__z	pa	marse	la]	repare.
	SE	KI	NEG	marcher	DET		réparer
	celui/celle (le truc) qui ne marche pas à réparer.'						

5.2 Pivot objet (du verbe *kontan* 'aimer')

Les deux phrases suivantes illustrent la relativisation d'un nom objet.

	Mala	pou	donn	Fifi			
	M.	IRR	donner	Fifi			
[39]a	[robz	ki	li	pa	kontan	__z	la]
	robe	KI	3SG	NEG	aimer		DET
	'Mala donnera à Fifi la robe qu'elle n'aime pas.'						
[39]b	[sez	ki	li	pa	kontan	__z	la]
	SE	KI	3SG	NEG	aimer		DET
	'Mala donnera à Fifi celui/celle qu'elle n'aime pas.'						

5.3 Pivot objet dans les constructions à double objet

En regard des structures objet direct + objet indirect du français, le CM a des constructions à double objet (ou double accusatif).

			Objet 1	Objet 2	
[40]	Ben	avoy	Jo	kas	
	B.	envoyer	J.	argent	
	Lit. 'Ben envoie à Jo de l'argent.'				

Les objets premier et second se comportent de la même façon pour la relativisation.

	Ben	pou	telefonn				
	B.	IRR	appeler				
[41]a	garsonz	ki	li	inn	pret	__z	kas
							la.

	garçon	KI	3SG	PERF	prêter		argent	DET
	'B. va appeler le garçon à qui il a prêté de l'argent.'							
[41]b	sez	ki	li	inn	pret	—z	kas	la.
	SE	KI	3SG	PERF	prêter		argent	DET
	'B. va appeler celui à qui il a prêté de l'argent.'							
	B.	pou	rebran					
	B.	IRR	reprendre					
[41]c	kas	ki	li	inn	pret	Jo	—z	la.
	argent	KI	3SG	PERF	prêter	J.		DET
	'Ben va reprendre l'argent qu'il a prêté à Jo.'							
[41]d	sez	ki	li	inn	pret	Jo	—z	la.
	SE	KI	3SG	PERF	prêter	J.		DET
	'Ben va reprendre celui/celle qu'il a prêté(e) à Jean.'							

Dans ce qui précède, nous avons vu que l'apparition de *se-ki* est compatible avec la relativisation par déplacement du nom. Les prochaines sections traitent de la relativisation des syntagmes nominaux « Possesseurs » et prépositionnels.

5.4 Pivot = Possesseur

Le DP possessif est réalisé de deux manières en CM :

[42]a	[Lipje	sez	la]	kase.	
	pied	chaise	DET	casser	
	'Le pied de la chaise est cassé.'				
[42]b	[Sez	la	so	lipje]	kase.
	chaise	DET	POSS-3SG	pied	casser
	Lit. '[La chaise son pied] est cassé.'				

La relativisation du Possesseur dans un DP possessif implique toujours l'occurrence d'un possessif résomptif, que le pivot soit lexical ou fonctionnel.

[43]a	[Sez	ki	—z	so	lipje	kase	la]	...
	chaise	KI		POSS-3SG	pied	casser	DET	
	Lit. 'La chaise que son pied est cassé, il faut la jeter.'							
[43]b	[Sez	ki	—z	so	lipje	kase	la]	...
	SE	KI		POSS-3SG	pied	casser		
	DET	Lit. 'Celle que son pied est cassé, il faut la jeter.'						
	...	bizin	zete.					
	...	devoir jeter						

5.5 Pivot PP

Les exemples suivants illustrent la relativisation des syntagmes prépositionnels (PP), dont le nom dénote soit un référent animé, soit un référent inanimé.

	Raj	konn						
	R.	connaître						
[44]a	[zelev	ar	ki	zot	pe	koze	—z	la.]
	élève	avec	KI	3PL	PROG	parler		DET
	'Raj connaît l'élève avec qui ils parlent.'							
[44]b	*sez	ar	ki	zot	pe	koze	—z	la.]
	SE	avec	KI	3PL	PROG	parler		DET
[44]c	*ar	se	ki	zot	pe	koze	—z	la.]
	avec	SE	KI	3PL	PROG	parler		DET
[44]d	[zelev	ki	zot	pe	koz	ar	li	la.]

	élève	KI	3PL	PROG	parler	avec	3SG	DET
	'Raj connaît l'élève qu'ils parlent avec lui.'							
[44]e	[se _z	ki	zot	pe	koz	ar	li _z	la.]
	SE	KI	3PL	PROG	parler	avec	3SG	DET
	'Raj connaît celui/celle qu'ils parlent avec lui/elle.'							

Pour relativiser un syntagme prépositionnel, on peut soit déplacer la préposition suivie du pronom relatif *ki*, soit substituer au pivot lexical un pronom personnel résomptif, en laissant le PP in situ. Si le pivot du DPR est fonctionnel, la stratégie résomptive est la seule disponible. Cette contrainte vaut tant pour la relativisation d'un pivot [+humain] [44] que pour celle d'un pivot [-humain] [45].

	Pret	mwa						
	prêter	1SG						
[45]a	portab _z	ek	ki _z	to	pe	telefone		__z
	portable	avec	KI	2SG	PROG	téléphoner		
	Lit. 'Prête-moi le portable avec quoi tu appelles.'							
[45]b	*ek	se-	ki	to	pe	telefone		__z
	avec	SE	KI	2SG	PROG	téléphoner		
[45]c	*se-	ek	ki	to	pe	telefone		__z
	avec	SE	KI	2SG	PROG	téléphoner		
[45]d	portab _z		ki	to	pe	telefonn	ek	sāz
	portable		KI	2SG	PROG	téléphoner	avec	DEM
	Lit. 'Prête-moi le portable que tu appelles avec ça.'							
[45]e	se _z	ki	to	pe	telefonn		ek	sāz
	SE	KI	2SG	PROG	téléphoner		avec	DEM
	Lit. 'Prête-moi celui/celle que tu appelles avec ça.'							

La préposition ne peut être réalisée ni entre *se* et *ki* ni à gauche de *se-ki*. Sur le premier point, le CM se distingue donc du français standard qui valide [46] :

[46] Prête-moi **ce avec quoi** tu téléphones.

Les deux sous-sections précédentes indiquent que *se-ki* n'est pas compatible avec la relativisation par déplacement du nom dans le cas des possessifs et des syntagmes prépositionnels.

5.6 Pivot dénotant une propriété ou un contenu propositionnel

Parallèlement à certains DPR à pivot lexical hypéronymique, un DPR en *se-ki* peut dénoter une propriété ou un contenu propositionnel.

[47]a	[Kitsoz _z	ki	Kevin	oule__z	la], ...
	Chose	KI	K.	vouloir	DET
	Lit. 'La chose que Kevin veut, il veut (=c'est) aller à la plage.'				
[47]b	[Se _z	ki	Kevin	oule__z	la],
	SE	KI	K.	vouloir	DET
	...	li	oule	al	lamer.
		3SG	vouloir	aller	plage
	'Ce que Kevin veut, il veut (=c'est) aller à la plage.'				
[48]a	[Nouvelz	ki	nou	finn	tande __z], ...
	nouvelle	KI	1PL	PERF	entendre
	'La nouvelle que nous avons entendue, c'est que le cyclone est parti.'				
[48]b	[Se _z	ki	nou	finn	tande __z],
	SE	KI	1PL	PERF	entendre

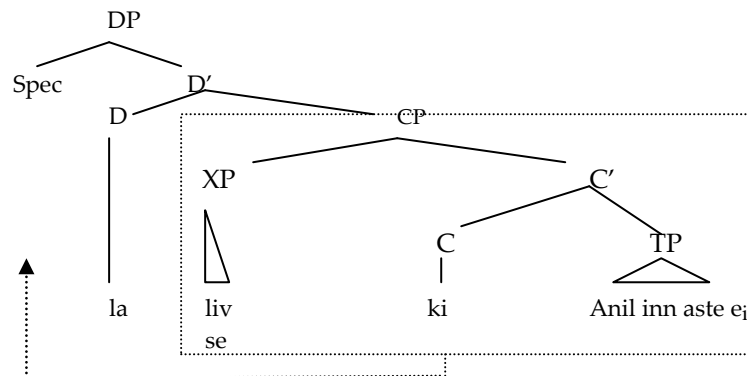
se ki siklonn inn ale.
 SE KI cyclone PERF partir
 'Ce que nous avons entendu, c'est que le cyclone est parti.'

Les phrases où les pivots lexicaux et fonctionnels sont parallèles servent à illustrer l'invariabilité de *se-ki* : la forme du pronom ne varie pas en fonction de la fonction de l'élément extrait (à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres langues, comme le français).

5.7 La structure des DPR en CM

Adoptant pour le CM l'analyse des DPR retenue plus haut pour le français (ex. [4]), je propose la représentation suivante² :

[49] DPR à tête lexicale et fonctionnelle



Concernant le statut du pivot déplacé de la subordonnée dans la position SpecCP, une première hypothèse est de considérer qu'il s'agit d'un NP, en d'autres mots, d'une projection nominale dépourvue de projections fonctionnelles (Nombre, Déterminant). Il existe des points de vue différents sur cette question : Bianchi (2000) et Zribi-Hertz et Glaude (2007) présentent pour d'autres données des arguments appuyant l'hypothèse que la relativisation déplace un DP complet.

Les exemples présentés plus haut montrent que *se/sa* (dans *se/sa-ki*) occupe la même position linéaire que le pivot lexical au sein d'un DPR : dans la représentation envisagée en [49], cette position est le spécificateur de CP (position caractéristique des DPR).

Je suppose par ailleurs que *ki* est dans la position de la tête C : en effet, *ki* dans les relatives n'est pas spécifié pour le cas (ex. [28]) et dans les DPR à pivot fonctionnel, il ne peut être régi par une préposition (ex. [44-45]). Ces propriétés prouvent qu'il n'occupe pas une position de syntagme nominal dans les DPR. J'ai montré dans cette section que les DPR en *se-ki* ont la même structure que les DPR à pivot lexical, et que *se* occupe la position qu'occuperait un nom ayant été déplacé de la subordonnée.

² Le mouvement du constituant CP dans le Spec, DP est postulé afin de rendre compte de l'ordre linéaire qui place *la* à la périphérie droite du DP.

6 Les positions structurales de *se/sa-ki* dans les DPR : arguments supplémentaires

J'examine ici la distribution des déterminants dans les DPR à pivot fonctionnel afin de vérifier l'hypothèse que *se/sa* et *ki* sont bien combinés afin de former un mot – un 'pronom'. Avant d'aborder les problèmes spécifiques à *sa* dans *sa-ki*, je présente les données concernant *se-ki*.

6.1 Le déterminant *bann* et la position du pivot *se*

Dans la section 2 ci-dessus ont été présentés quelques déterminants dans les DP simples. Mis à part le défini *la* qui a la particularité de se placer à la finale du DP, les autres déterminants et quantifieurs sont tous linéairement placés à gauche du nom tête du DP simple. Dans les DPR, ils sont également à gauche du nom pivot lexical, comme l'illustre le marqueur de pluralité *bann*.

	Ben	pa	ekout			
	B.	NEG	écouter			
[50]a	[bann	dimoun	ki	zour	li	la].
	PL	personne	KI	insulter	3SG	DET
	'Ben n'écoute pas les gens qui (ont l'habitude de) l'insulter.'					
[50]b	[bann	se-	ki	zour	li	la].
	PL	SE	KI	insulter	3SG	DET
	'Ben n'écoute pas ceux qui (ont l'habitude de) l'insulter.'					
[50]c	*[se-	bann	ki	zour	li	la].
	SE	PL	KI	insulter	3SG	DET

Ces exemples montrent que *bann* est obligatoirement placé à gauche de *se*, de la même façon qu'il est placé à gauche du pivot lexical : c'est une preuve supplémentaire du parallélisme entre les deux types de pivot, qui était ainsi l'hypothèse qu'ils occupent la même position dans la structure : Spec,CP. Un DPR en *se-ki* est 'pluralisé' de la même manière qu'un DPR dont le pivot est un nom.

6.2 Deux positions pour *sa*

Nous devons maintenant repérer la place des déterminants par rapport à *sa-ki* afin de voir si *sa* occupe la position déjà postulée pour *se* : la distribution de *sa* présente une difficulté supplémentaire en raison de son homonymie avec le *sa* qui fait partie du déterminant démonstratif, dont l'emploi dans les DPR est illustré en [51].

	Silvio	inn	kwi			
	S.	PERF	préparer			
[51]a	[kari	la].				
	curry	DET				
	'Silvio a préparé le curry.'					
[51]b	[sa	kari	la].			
	DEM	curry	DET			
	'Silvio a préparé ce curry.'					
[51]c	[kari	ki	Mala	kontan		la].
	curry	KI	M	aimer		DET
	'Silvio a préparé le curry que Mala aime.'					
[51]d	[sa	kari	ki	Mala	kontan	la].
	DEM	curry	KI	M.	aimer	DET

'Silvio a préparé le/ce curry que Mala aime.'

En comparant l'emploi de *la* seul à celui de *sa... la*, on remarque que, dans les DPR comme dans les DP simples, *sa* introduit sémantiquement un ancrage contextuel (effet anaphorique) supplémentaire. J'introduis *bann* dans les DPR en *sa-ki* afin de voir si *sa* et *se* se comportent de la même manière, c'est-à-dire qu'ils occupent la position du nom déplacé. Les exemples en [52] illustrent l'ordre linéaire obligatoire entre le démonstratif et la marque de pluralité *bann* dans les DP simples : le démonstratif *sa* doit précéder *bann*.

[52]a	Silvio	inn	amenn	[sa	bann	butej	la].
[52]b	*Silvio	inn	amenn	[bann	sa	butej	la].
	S.	PERF	apporter	DEM	PL	DEM	bouteille
	'Silvio a apporté ces bouteilles.'						

Il n'est pas surprenant de constater en [53]a que *sa* précède le nom pivot lexical, puisque nous savons qu'il est aussi disponible en tant que déterminant. Contrairement à *se* (voir [50]c), *sa* peut donc aussi précéder *bann* dans l'ordre linéaire dans les DPR à pivot fonctionnel [53]b :

[53]a	Resevwar	[sa	bann	viziter	ki	inn	vini	*(la)].
	accueillir	DEM	PL	visiteur	KI	PERF	arriver	DET
	'Accueille(z) ces visiteurs qui viennent d'arriver.'							
[53]b	Resevwar	[sa	bann	ki	inn	vini	*(la)].	
	accueillir	DEM	PL	KI	PERF	arriver	DET	
	'Accueille(z) ce groupe (de gens) qui viennent d'arriver.'							
[53]c	*Resevwar	[bann	sa/*se	viziter	ki	inn	vini	(la)].
	accueillir	PL	DEM	visiteur	KI	PERF	arriver	DET
[53]d	Resevwar	[bann	sa	ki	inn	vini	(la)].	
	accueillir	PL	DEM	KI	PERF	arriver	DET	
	'Accueille(z) ceux qui viennent d'arriver.'							

Dans les deux cas, devant le nom ou devant *bann*, *sa* requiert la présence de *la* [53]a et b, suggérant qu'ils constituent ensemble le déterminant démonstratif bi-morphémique *sa...la*. Il est donc vraisemblable que *sa* doit être analysé comme un déterminant en [53]b et non comme le pivot fonctionnel du DPR : autrement dit, il occupe en [53]b la même position qu'en [53]a devant le nom *viziter*. D'autre part, on remarque que *bann* et *sa* ne peuvent apparaître ensemble devant le nom *viziter*, si *bann* est placé plus haut que *sa* (cf. [53]c). En revanche, en l'absence de pivot lexical, *bann* est admis à gauche de *sa* [53]d : l'analyse que j'en fais est que *bann* détermine le DPR dont le pivot est *sa-ki*. Si cette analyse est correcte, le *sa* de *sa-ki* n'a pas le statut de déterminant démonstratif, mais incarne ici un élément nominal fonctionnel, à l'instar de *se*. Les exemples suivants confirment cette analyse, car on ne peut insérer de préposition entre *sa* et *ki*, ceci montrant que *sa* et *ki* sont nécessairement adjacents, comme *se* et *ki*.

	Raj	konn						
	R.	connaître						
[54]a	[zelev _z	ar	ki	zot	pe	koze	— _z	la.]
	élève	avec	KI	3PL	PROG	parler		DET
	'Raj connaît l'élève avec qui ils parlent.'							

[54]b	sa _z	ar	ki	zot	pe	koze	— _z	la.]
	DEM	avec	KI	3PL	PROG	parler		DET
[54]c	*ar	sa _z	ki	zot	pe	koze	— _z	la.]
	avec	DEM	KI	3PL	PROG	parler		DET

Dans la partie qui précède, la position de la marque de pluriel *bann* par rapport aux noms lexicaux et par rapport à *se/sa-ki* a fourni un argument supplémentaire en faveur du parallélisme entre les DPR à pivot fonctionnel et lexical. Le pivot est placé à la périphérie gauche du DPR en *se/sa-ki* comme dans les DPR lexicaux. De plus, l'unité de *sa* et de *ki* dans *sa-ki* est signalée par l'impossibilité d'insérer quoi que ce soit entre les deux. Les sections suivantes sont consacrées à d'autres aspects de la structure des DPR à pivot fonctionnel : l'incidence des marqueurs TMA sur l'interprétation et leur lien avec le déterminant *la*, les types de restricteurs admis par *se/sa-ki* et le degré de cohésion entre le pivot et sa restriction.

6.3 Effets interprétatifs de *la* en CM et ses contreparties en français

Les effets interprétatifs de *la* dans les DPR sont les mêmes que dans les DP simples : dans les deux types de DP, il peut être présent ou pas, et lorsqu'il apparaît, il produit un effet de 'spécificité', suggérant que le référent discursif a déjà été mentionné, ou qu'il est facilement accessible dans le contexte situationnel.

Andre	inn	zet					
A.	PERF	jeter					
[55]a	[glob	ki	inn	kase	la].		
	ampoule	KI	PERF	casser	DET		
	'André a jeté l'ampoule (en question) / cette ampoule qui s'est cassée.'						
[55]b	[glob	ki	inn	kase].			
	'André a jeté la/ les /des ampoule(s) qui s'est cassée/se sont cassées.'						

La peut produire un effet de singularité, l'absence de déterminant suggérant alors une quantité non-spécifiée.

[56]a	Andre	inn	zet	[se-	ki	inn	kase	la].
	Andre	inn	zet	SE	KI	PERF	casser	DET
	'André a jeté le truc qui s'est cassé.'							
[56]b	Andre	inn	zet	[se-	ki	inn	kase].	
	'André a jeté ce qui s'est cassé.'							

Dans les DPR suivants, on voit comment la présence de *la* produit régulièrement une lecture spécifique.

[57]a	Zom	ki	lao	trant	an	la ...	[spécifique]
	homme	KI	après	trente	an	DET	
	'L'(es)homme(s) qui a/ont plus de trente ans doi(ven)t faire de l'exercice.'						
[57]b	Zom	ki	lao	trant	an...		[générique]
	homme	KI	après	trente	an		
	'Un homme qui a plus de trente ans doit faire de l'exercice.'						
[57]c	Se/sa	ki	lao	trant	an	la ...	[spécifique]
	SE/SA	KI	après	trente	an	DET	
	'Celui/celle qui a plus de trente ans doit faire de l'exercice.'						
[57]d	Se/sa	ki	lao	trant	an		[générique]

SE/SA KI après trente an
 ... bizin fer legzersis.
 devoir faire exercice
 'Qui(conque) a plus de trente ans doit faire de l'exercice.'

- [58]a [Travayer ki patron pey mwins la] ... [spécifique]
 Salarié KI patron payer moins DET
 '{Ce travailleur/Ces travailleurs} que le patron paie moins {a/ont} la vie dure.'
- [58]b [Travayer ki patron pey mwins] ... [générique]
 Salarié KI patron payer moins
 '{Un travailleur/Les travailleurs} que le patron paie moins {a/ont} la vie dure.'
- [58]c [Se/sa- ki patron pey mwins la] ... [spécifique]
 SE/SA KI patron payer moins DET
 '{Celui/ceux} que le patron paie moins {a/ont} la vie dure.'
- [58]d [Se/sa- ki patron pey mwins] ... [générique]
 SE/SA KI patron payer moins
 ... pas mizer.
 passer misère
 '{Cet homme/ces gens} que le patron paie moins, il(s) {a/ont} la vie dure.'

L'absence de spécification TMA indique l'absence d'ancrage spatio-temporel de l'événement ou de la propriété dénotée par le prédicat : sans *la*, la phrase a une lecture générique et avec *la*, elle reçoit une lecture habituelle.

En français aussi, les DPR à pivot lexical ou fonctionnel peuvent être associés à une lecture générique ou spécifique.

- [59]a [Celle/la personne qui va chanter] est une ancienne choriste de Ray Charles.
 [spécifique]
- [59]b [Celui/l'homme] qui frappe sa femme mérite une sanction. [générique]

On observe quelques différences entre les DPR à pivot fonctionnel français et ceux du CM. En français, il existe deux types de DPR à pivot fonctionnel impliquant un démonstratif, un paradigme avec *celui* [60]a-[60]d et un avec *ce* [60]e. Chacun possède ses caractéristiques propres et il existe une littérature importante à ce sujet (voir (Léard 1986), Pierrard (1988,1989) entre autres). On ne retiendra ici que le fait que le pivot est spécifié pour le genre et le nombre dans les DPR en *celui* et qu'il ne l'est pas dans les DPR en *ce*.

- [60]a Celui que Corinne a peint est moche.
 [60]b Celle que Corinne a peinte est moche.
 [60]c Ceux que Corinne a peints sont moches.
 [60]d Celles que Corinne a peintes sont moches.
 [60]e Ce que Corinne peint est moche.

Le CM emploie le même pivot fonctionnel non fléchi dans tous ses DPR, mais signale la spécificité au moyen du déterminant *la*.

- [61]a Se/sa- ki Corinne inn penn **la** li vilin.
 SE/SA KI C. PERF peindre DET 3SG moche
 '{Celui/celle} que Corinne a peint, {il/elle} est moche.'
- [61]b Se/sa- ki Corinne penn vilin.
 SE/SA KI C. peindre moche
 'Ce que peint Corinne est moche.'

En français, l'effet de spécificité peut être corrélé à la spécification en genre.

- [62]a Je n'aime pas ce que Michèle aime. [non référentiel]
 [62]b Je n'aime pas celui que Michèle aime. [référentiel]

En CM, la spécificité est toujours marquée par *la* (cf. exemples [57-68]). La spécification en genre peut être corrélée en français à un effet d'animation : l'inacceptabilité de *ce* en [62a,b] est due au fait que les prédicats *inviter* et *embaucher* exigent que le référent de leur complément d'objet soit [+humain/animé], propriété en conflit avec le fait que le pivot dans l'expression *ce qui lui a pris* réfère à un quelque chose de strictement [-animé].

- [63]a Michèle a appelé {celui/*ce} qui l'a invitée à déjeuner.
 [63]b Michèle a appelé {celui/*ce} qu'elle va embaucher.
 [63]c Michèle ne sait pas {*celui/ce} qui lui a pris.

Cette situation n'a pas de contrepartie en CM où les référents des DPR en *se/sa-ki* peuvent être indifféremment +animés ou -animés [56 vs. 57]. En français, *ce que/i*, qui apparaît aussi dans les interrogatives, y est même obligatoire lorsque le référent est inanimé.

- [64]a André demande qui {passe/ contacter}. [+humain]
 [64]b André veut savoir ce qui se passe. [-humain]
 [64]c André demande ce qu'il faut acheter. [-humain]

En CM, l'emploi de *se/sa-ki* se limite aux DPR [65]a et celui de *ki* aux subordonnées interrogatives [65]c.

- | | | | | | | |
|-------|---|------------------|------------|----------------|----------------|------------------|
| | Mala | inn | amenn | | | |
| | M. | PERF | apporter | | | |
| [65]a | [se/sa-
SE/SA | ki
KI | li
3SG | pe
PROG | koud
coudre | (la).
DET |
| | 'Mala a apporté {ce/celui/celle} qu'elle est en train de coudre.' | | | | | |
| [65]b | *[ki
KI | li
3SG | pe
PROG | koud
coudre | (la).
DET | |
| | Mala | pe | rakont | | | |
| | M. | PROG | raconter | | | |
| [65]c | Fifi | | [ki
KI | li
3SG | pe
PROG | koud].
coudre |
| | F. | | | | | |
| | 'Mala raconte à Fifi ce qu'elle est en train de coudre.' | | | | | |
| [65]d | *Fifi | [se/sa-
SE/SA | ki
KI | li
3SG | pe
PROG | koud].
coudre |
| | F. | | | | | |

En résumé, *se/sa-ki* est non fléchi, et le DPR peut avoir une interprétation générique si le marquage TMA le permet ; en revanche, la présence de *la* produit toujours un effet de spécificité. *Se-sa/ki* est en distribution complémentaire avec le pronom interrogatif *ki* : le premier apparaît dans les DPR et le second est limité aux interrogatives.

6.4 Types de restricteurs dans les DPR à pivot fonctionnel

Comme *celui* en français, *se-ki* en CM peut prendre comme restricteur un syntagme génitif :

- [66]a [{Celle / *ce} de Rani] vient du Japon.
 [66]b [Se- ki pou Rani la] sorti Zapon.

SE KI pour R. DET sortir Japon
 ‘{Celui/Celle} de Rani vient du Japon.’

Dans cette configuration, je suppose que *ki* est toujours un complémenteur. En effet, le syntagme en *pou* peut s’analyser comme le prédicat d’une relative réduite, puisque la copule n’est pas lexicalisée en CM dans les phrases prédicationnelles telles que [67]b ci-dessous, structurées — de même que [67]a — comme des « phrases nominales ». Parallèlement à [67]b, on peut supposer que le sujet principal de [67]c contient une relative à prédicat non verbal :

[67]a Biro la gran.
 bureau DET grand
 ‘Le bureau est grand.’
 [67]b Biro la pou Rani.
 bureau DET pour R.
 ‘Ce bureau est à Rani.’
 [67]c Biro ki pou Rani la gran.
 bureau KI pour R. DET grand
 ‘Le bureau qui est à Rani est grand.’

A la différence du français *celui*, *se-ki* en CM accepte un adjectif comme restricteur :

[68]a Je veux [le grand].
 [68]b Mo ule [bel la].
 1SG vouloir grand DET
 ‘Je veux le grand.’
 [68]c *Je veux [celui grand].
 [68]d Je veux [celui qui est grand].
 [68]e Mo ule [se-ki bel la].
 1SG vouloir SE KI grand DET
 ‘Je veux celui qui est grand.’

En français, le pivot *celui* a un complément restrictif (relative ou génitif), *le* assumant les prédicats adjectivaux [68]a. Le CM permet deux structures à nom elliptique : soit un DP simple à tête nulle *bel ø la* [68]b, soit un DPR en *se-ki* [68]e. Ce DPR peut s’analyser comme contenant une copule non prononcée, comme on l’a postulé en [67]b et [67]c. *Se/sa-ki* prend ainsi deux types de restricteurs : les syntagmes génitifs et les adjectivaux, des structures qui peuvent s’analyser comme des petites propositions (‘small clauses’).

6.5 Séparation du pivot et du restricteur

En français standard, *celui* peut être séparé du restricteur par un adverbe, comme le montre l’exemple [69].

[69] Il ne s’agit pas de commerce équitable, mais de commerce tout court, **celui précisément** que nous critiquons car il détruit l’avenir de la planète en exploitant les pays déjà pauvres pour enrichir les pays déjà riches.

Sonia J. Fath, "Lettre au liquidateur",

<<http://www.akordi-coop.org/spip.php?article7>>

Ce type d’exemple n’a pas d’équivalent en CM : rien ne peut être inséré entre le pivot et le complémenteur *ki* au sein d’un DPR.

[70]a Dan tou sorbe, zot inn aret vann

Dans tout glace 3PL PERF arrêter vendre
 'Parmi toutes les glaces, ils ont cessé de vendre
 [sorbe /se- (*mem) ki Sam pli kontan la (mem)].
 glace SE même KI S. plus aimer DET même
 la glace/ celle (*même) que Sam aime le plus.'

- [70]b *[Lizinn **tousel** ki **ankor** fer bon dite la], Bois-Cheri sa.
 usine seul KI encore faire bon thé B.-C.
 [70]c *[Se **tousel** ki **ankor** fer bon dite la], Bois-Cheri sa.
 [70]d *[Sa **tousel** ki **ankor** fer bon dite la], Bois-Cheri sa.
 SE/SA seul KI encore faire bon thé B.-C.
 'Celui-là seul qui fait encore un bon thé, c'est Bois-Chéri.'

Ces exemples montrent que les focalisateurs *mem* et *tousel* ne peuvent séparer le pivot du complément, qu'il soit lexical ou fonctionnel. Il en va différemment en français standard, comme le montrent ces exemples caractéristiques du registre soutenu :

[71]a Pourquoi les Cicérons et les Démosthènes intéressent-ils **celui même** qui les lit dans une autre langue que la leur?

[adapté de] d'Alembert, *Remarques sur l'éloquence*

<http://www.academie-francaise.fr/Immortels/discours_reception/alembert.html>

[71]b Le "non-dit" (tel un silence artistement peuplé de sous-entendus éloquentes pour **celui seul** qui prétend savoir les entendre et les comprendre) permet d'échafauder tous les procès d'intention qu'on voudra.

[adapté de] Mens Sana <<http://www.mens-sana.be/artic/nondi.htm>>

Il est en revanche possible d'insérer certains adverbes en CM, par exemple *zisteman* 'justement', à droite de *se/sa-ki* [72]a, alors qu'en français [72] l'adverbe peut aussi s'insérer entre *celui* et *que*.

- Dan tou so bann linz, Ben nek met
 dans tout POSS-3SG PL vêtement B. ne.que porter
 'Parmi tous ses vêtements, Ben ne porte que
 [72]a [{simiz /se/sa-} **ki zisteman** pli vilin la],
 chemise SE SA KI justement plus laid DET
 la chemise/celle qui, justement, est la plus laide.'
 [72]b *[{simiz /se/sa-} **zisteman ki** pli vilin la],
 chemise SE SA justement KI plus laid DET
 [73] La pénurie sévit surtout sur le logement intermédiaire, **celui justement que**
 cherche à aider le dispositif actuel.

[adapté de] Universimmo.com

<http://universimmo.fr/actu/uniactu00x.asp?Article_Code=229>

L'impossibilité d'insérer un focalisateur ou un adverbe entre le pivot et le restricteur confirme l'adjacence nécessaire des deux constituants de *se/sa-ki*.

Dans cette dernière partie, nous avons vu des caractéristiques des DPR à pivot fonctionnel : nous avons montré l'adjacence nécessaire de *se/sa* et du complément *ki*. Des arguments ont été présentés afin de justifier l'analyse selon laquelle *se* et *sa* occupent la position du pivot nominal dans les DPR. Le déterminant *la* et le marquage TMA produisent des effets de spécificité : il a été démontré que des stratégies différentes en CM et en français produisaient les mêmes effets interprétatifs. Des restricteurs admis par *se/sa-ki* et qui diffèrent des subordinées relatives ont aussi été présentés.

7 Conclusion

J'ai montré que les deux composantes de la séquence *se/sa-ki* occupent deux positions structurales distinctes au sein d'un DPR : *se/sa* est un élément fonctionnel qui occupe la position du pivot au sein d'un DP relativisé, soit : Spec,CP. Afin d'étayer cette hypothèse, j'ai démontré le parallélisme entre le pivot fonctionnel et les syntagmes nominaux qui constituent le pivot lexical. La nécessité de distinguer le *sa* de la séquence *sa-ki* et celui qui est une composante du déterminant discontinu *sa... la* a aussi été soulignée. La distribution du marqueur de pluralité *bann*, qui est linéairement placé à gauche de *se/sa ki*, a constitué un argument important en faveur de ces hypothèses. J'ai aussi proposé que *ki* occupe toujours la position de la tête C(omplémenteur) dans les DP relativisés, en raison de son absence de spécification pour le cas et parce qu'il n'occupe pas une position nominale.

En dépit de la division entre *se/sa* et *ki*, la séquence *se/sa-ki* tend aujourd'hui à s'orthographier en un mot, ceci suggérant que les usagers du CM le perçoivent comme une unité. Cette intuition a pour origine l'impossibilité d'insérer un quelconque élément entre *se/sa-* et *ki*, tel qu'un adverbe ou un focalisateur. D'autre part, l'alternance entre *sa* et *se* est clairement limitée au contexte des DP relativisés, où *se/sa* épelle un élément nominal fonctionnel. Le mauricien *se/sa-ki* est ainsi une bonne illustration de l'émergence d'un « pronom » dans une langue naturelle.

Bibliographie

- Adone, D. (1994), *The acquisition of Mauritian Creole*. Amsterdam : Benjamins.
- Anonyme. (1980), *Bord la mer*. Port-Louis: Port-Louis Harbour and Docks Workers Union (PLHDWU).
- Baissac, C. (1880), *Etude sur le patois créole mauricien*. Paris : Maisonneuve.
- Baker, P. (1972), *Kreol, a description of Mauritian Creole*. Londres : Hurst.
- Bianchi, V. (2000), « The raising analysis of relative clauses : a reply to Borsley », *Linguistic Inquiry* 31.
- Bresnan, J. & Grimshaw, J. (1978). « The syntax of free relatives in English », *Linguistic Inquiry* 9
- De Vries, M. (2002), *The syntax of relativization*. Utrecht: LOT.
- Etienne, R. (1991), *Otelo (traduit de l'anglais)*. Port-Louis: Ledikasyon Pu Travayer.
- Harris, J. (1997), « Morphologie autonome et pronoms clitiques en catalan et en espagnol » In Zribi-Hertz, A. (Ed.), *Les pronoms : morphologie, syntaxe et typologie*. Saint-Denis: Presses Universitaires de Vincennes.
- Henri, F. & Abeillé, A. (2007). « The Syntax of Copular Construction in Mauritian » Proceedings of the HPSG07 Conference. Stanford : Stanford Department of Linguistics, <<http://csli-publications.stanford.edu/>>
- Hookoomsingh, V. Y. & Baker, P. (1987), *Diksyoner kreol morisyen/ Dictionary of Mauritian Creole/ Dictionnaire du créole mauricien*. Paris: L'Harmattan.
- Kayne, R. S. (1994), *The antisymmetry of syntax*. Cambridge, Mass.: MIT Press.

- Kihm, A. (1993), « What is it that you said? A study of obligatory focalization in two creoles and beyond ». In Byrne, F. & Winford, D. (Eds.), *Focus and grammatical relations in creole languages*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.
- Léard, J.-M. (1986), «Le statut de *ce que* dans le système morphologique du français : une solution unitaire appuyée sur la diachronie». *Modèles Linguistiques*, tome VIII, vol. 2.
- Pierrard, M. (1988), «Un déterminant propositionnel en français moderne ?» *Français Moderne 1*.
- Pierrard, M. (1989), «Que celui qui n'a jamais péché ainsi me jette la première pierre « : emploi générique ou spécifique des relatives nominalisées introduites par « celui ». *Travaux de linguistique 19*.
- van Riemsdijk, H. C. (2006), « Free relatives ». In Everaert, M. & van Riemsdijk, H. C. (Eds.), *Blackwell Companion to Syntax*. Oxford: Blackwell.
- Veenstra, Tonjes (2007), « Information structure in creoles ». *Ilème colloque des Jeunes Chercheurs sur les Langues Créoles, 1^{er} juin 2007*. Paris.
- Zribi-Hertz, A. & Glaude, H. (2007), « Bare NPs and deficient DPs in Haitian and French: from morphosyntax to referent construal ». In Baptista, M. & Guéron, J. (Eds.), *Noun phrases in Creole languages*. Amsterdam: Benjamins.
- Zribi-Hertz, A. (2007), « Les proformes démonstratives », manuscrit, Université Paris-8.
- Zwicky, Arnold M. (1985), «Clitics and particles». *Language 61*.